

Syndicat GENERAL

Des Personnels du GPMH

Et des Personnels administratifs et de maintenance

Du Port du HAVRE

Hangar 18

Quai Joannes Couvert

76600 LE HAVRE

☎ : 02.32.72.76.90

Fax : 02.32.72.76.80

E-mail : cgtpah@havre-port.fr



M Hervé MARTEL

Directeur général du GPMH

Le Havre, le 30 Avril 2013

Monsieur,

Depuis des mois nous alertons la DRH de l'état de délabrement social de notre établissement et des trop nombreux dossiers restés dans l'attente de décisions ou marge de manœuvre de votre part.

Ainsi et parce que nous ne semblons pas, par le dialogue, trouver des solutions à nos nombreux problèmes, nous vous déposons par la présente un préavis de grève à compter du **Lundi 6 mai 2013, associé à un arrêt de travail de 10h00 à 14h00 et à une suppression des heures supplémentaires et travaux exceptionnels pour les motifs suivants :**

✓ Concernant les classifications

Lors de la dernière rencontre que nous avons eu, il apparaît une énorme différence d'appréciation, votre projet intégrant des classifications de bas niveaux et non conforme aux critères classant de la CCNU.

Nous exigeons donc qu'aucune classification des emplois ne soit effectuée sans avoir eu au préalable une réelle négociation sur ce sujet, intégrant une véritable marge de manœuvre de travail et une refonte totale du projet actuel.

✓ Concernant les NAO

A ce jour, nous n'avons toujours pas finalisé l'accord local déclinant les 1.75 % conformément aux décisions prises au plan national. De plus, il faut quand même vous rappeler que la CGT est la seule organisation syndicale à pouvoir signer un accord et que par conséquent, tenir des réunions avec les autres OS quand la CGT ne peut pas être là, ne sert strictement à rien !!

Nous exigeons donc que le protocole nous soit communiqué dans les termes négociés avec la FNPD et que la régularisation soit faite sur la prochaine paie avec effet rétroactif au 1^{er} janvier.

✓ Concernant ETARES

Ce dossier commence lui aussi à trainer et à générer beaucoup de colère !!!

Les sous effectifs présents depuis trop longtemps, la volonté du DG d'Etares à vouloir redéfinir les organisations de travail sans discussions préalables, la sécurité des salariés sur ce site non respectée, constituent un véritable manquement à vos obligations.

Nous exigeons donc le renforcement des effectifs en mise à disposition à Etares et des discussions préalables avant tout projet de réorganisation !!

✓ Concernant DMO

Les discussions étant en cours de finalisation, il nous reste à construire la mise en œuvre d'un lien syndicat /sécurité afin d'assurer la liaison entre les salariés mis à disposition, le GPMH et le syndicat.

Nous exigeons la mise en œuvre d'un lien syndicat/sécurité permanent, non limité dans le temps avec des moyens à sa disposition.

✓ Concernant les autres sujets

- La problématique des grilles de salaires (Tech 5 et 6, Adm 3, 4, 5, 6) n'est toujours pas résolue, le service RH reliant ce sujet aux classifications. Il nous paraît pourtant important de prévoir dès aujourd'hui l'évolution de carrière de chacun et permettre le passage d'une ligne à une autre, autant dans le cadre promotionnel que de repositionnement ou de reclassement.

Nous exigeons l'ouverture de négociation d'un protocole d'accord réglant les points soulevés précédemment.

- Les discussions liées à la pénibilité (métiers éligibles) ne sont toujours pas démarrées (je vous rappelle que cet accord est applicable à compter du 1^{er} mai 2011). Il en est de même pour le service SSP.

Nous exigeons l'ouverture de ces discussions.

- La réorganisation de BTP pose toujours d'importants problèmes à certains endroits malgré une rencontre avec la direction de ce service, qui avait pris plusieurs engagements, non respectés à ce jour par le chef de service, plus occupé à gérer ses affaires personnelles plutôt que son propre service.

Sur ce sujet, nous exigeons que les postes identifiés dans ce service soient réservés à la promotion interne, plusieurs salariés se sont investis depuis de nombreuses années en vue d'une progression et se font souffler la place par des ingénieurs venue de l'extérieur. De plus, des engagements ont été pris par le directeur du service concernant la section électricité au pont 3 et la cellule chauffage, engagements qu'il faut maintenant transformer en décisions concrètes.

- Nous avons demandé également l'ouverture de discussions concernant les AEL, les officiers de port, l'emploi des jeunes l'été, l'utilisation des CDD pour en éviter l'effet abusif, la réinternalisation d'activités tel que l'accord cadre interbranche du 30 octobre 2008 le précise, ainsi que l'application de l'article 6 de la CCNU, demandes restées ce jour sans réponses.

L'ouverture de ces discussions devient urgente

- Nous vous avons également écrit dernièrement pour vous demander d'honorer les engagements de la direction pendant la réforme portuaire à verser à notre mutuelle une prime estimée à l'époque à 300 000€ et qui aujourd'hui doit être réévaluée compte tenu du retard.

Nous vous mettons donc en demeure de respecter les engagements pris à l'époque.

A, cette grande liste de revendications, se rajouteront plusieurs problématiques individuelles, qui pour certaines commencent vraiment à trainer.

En tout état de cause, et devant ce constat pitoyable, vous aurez bien compris que les personnels en ont ras le bol qu'on les prenne pour des cons et sont prêt à vous démontrer leur détermination !!

Car prôner la crise ou la prudence financière en ces temps de crise économique quand on parle de revalorisations salariales, de classifications de haut niveau, de promotion à leurs justes valeurs, ne vaut que si tout le monde joue le jeu, car au regard du cout de dépollution d'un site industriel comme citron où notre établissement s'apprête à en payer une partie (7.5M€), du cout provisionné pour le ripage sur port 2000 de 5.7M€, des aides accordées aux opérateurs dont les sommes sont parfois indécentes en passant par les ruptures conventionnelles, certaines atteignant prêt de 300 000€, rend votre discours incohérent !!

Et je ne parle pas du bradage des outillages, de la dilapidation de nos outils et du sabotage orchestré ces dernières années !!

Nous vous avons souvent dis que les travailleurs portuaires avaient une histoire faite de lutte, et qu'ils ne faut pas trop les chatouiller car il y a des limites à ne pas dépasser....mais là c'est peut être trop vous demander.

Pour finir, il vous appartient de mettre tout en œuvre pour éviter que les choses s'enveniment et de rapidement revenir vers nous avec des solutions concrètes.

Ah oui j'allais oublier !!! Prévenez le nouveau président du conseil de surveillance de penser à réserver la salle de la CRS 32, pour la prochaine séance, charge à lui de se rapprocher de M Fournier pour les modalités !!

Dans l'attente, recevez Monsieur le directeur, nos sincères salutations

Le secrétaire général

L. DELAPORTE

Copie :

M HAUTBOIS – FNPD

M FORTIER – Syndicat Dockers

Info et affichage aux salariés